



# le Tambour du village

84 Juin 2015



**Bulletin municipal**  
**Vaux en Amiénois et Frémont**



# Sommaire

| N° 8 Mai 2015                       | pages    |
|-------------------------------------|----------|
| Le mot du maire                     | 3        |
| Le coin du maire                    | 4        |
| Le pourquoi de la sirène            | 5        |
| Réunion du Conseil municipal        | 6-9      |
| Le budget communal (source INSEE    | 10       |
| Souvenir d'un temps pas si lointain | 11       |
| Commémorations                      | 12-13-14 |
| Le haut débit numérique             | 15       |
| Le 4L Trophy d'Antoine              | 16-17-18 |
| Informations                        | 19       |
| Les Porte-drapeaux du village       | 20       |
| Naissances - Mariages – décès       | 21       |
| La restauration de l'église         | 22-23    |
| Honneur au champion                 | 24       |
| Le coin des Val'heureux             | 25-26-27 |
| La Frémontoise                      | 28-29    |
| L'apéro du village                  | 30-31    |
| Le 14 juillet                       | 32       |
| Le souffle de la terre              | 33       |
| Le Tennis club flessellois          | 34       |
| Le foot                             | 35       |
| Le coin de motards                  | 36-37    |
| Une école bien dynamique            | 38-39    |

# Editorial

## Le mot du Maire



### Chères Valoises, chers Valois

« Celui qui agit et qui fait a contre lui tous ceux qui voudraient faire exactement le contraire, tous ceux qui voudraient être à sa place pour faire exactement la même chose mais surtout la grande majorité de ceux qui ne font rien ».

Cette citation d'Arsène Arnaud CLARETIE dit Jules CLARETIE, m'a interpellé et quelque part j'ai établi une certaine relation avec la gestion et l'investissement d'un Conseil Municipal.

Force est de constater que le rôle de Conseiller Municipal, surtout au niveau des petites communes comme la nôtre, n'est pas des plus facile.

En effet, ce n'est certainement pas pour nous tous, élus, l'appât du gain qui nous motive mais plutôt le désir d'apporter, chacun à son niveau, le meilleur de soi-même au service des citoyens, dans le seul but de leur procurer une vie meilleure.

Mais il faut, pour que les choses avancent prendre des décisions qui parfois peuvent être mal perçues par nos concitoyens ; si des délibérations sont prises, le Conseil Municipal a voté en son âme et conscience et chacun se rallie à la majorité en votant la plupart du temps à main levée.

Je n'ai pas encore vu lors de nos conseils municipaux qui sont parfois tendus, quelqu'un voter par intérêt personnel ou contre quelqu'un parce qu'il ne pense pas la même chose que lui.

**Le Tambour, Bulletin d'informations municipales**  
**Directeur de la publication : Daniel LELEU**  
**Rédacteur en chef : Alain CAUSSIN**  
**Membres du comité de rédaction : les membres du Conseil municipal ainsi que,**  
**Jocelyn NOURTIER et Joëlle CHADAL**  
**eMail : [tambour@vaux-en-amiennois.net](mailto:tambour@vaux-en-amiennois.net)**



Dans le même ordre d'idée, il n'a jamais été question d'interdire à qui que ce soit, membre du Conseil ou citoyen du village, de publier un article dans le journal Municipal, à condition bien sûr de respecter les règles de la bienséance. (Dont acte)

Dans un autre domaine, avec l'arrivée de l'été, vous allez pouvoir participer à de nombreuses activités en commençant par la fête de l'école le 19 Juin 2015 sur la place du village, le 13 Juillet le feu d'artifice, le 14 Juillet le cochon de lait à la salle des fêtes, le 5 septembre, le célèbre spectacle du Son et Lumière d'Ailly sur Noye précédé d'un repas au départ de notre village, le 25 Septembre la traditionnelle course cycliste puis la soirée dansante animée par l'orchestre « Nostalgie » à la salle des fêtes et la journée du souvenir de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale le 11 Octobre qui devrait marquer les esprits.

Je voudrais avant de vous quitter revenir sur l'arrivée du haut débit internet installé par Somme-Numérique qui est en fonction depuis le 15 Mai 2015; j'espère au nom du Conseil Municipal que cet outil performant va vous faciliter la vie et répondre à vos attentes qui étaient légitimes.

***Une nouvelle fois, au nom du Conseil Municipal, je tiens à vous souhaiter de bonnes vacances d'été, en espérant vous revoir reposés et bronzés à la prochaine rentrée de Septembre.***

**Cordialement le Maire**

**Daniel LELEU**

#### Prochaine parution du Tambour

Merci de nous faire parvenir vos articles au format TXT ou DOC (sur support numérique, clé USB par exemple).

Les photos associées devront être dans des fichiers distincts au format JPG ou BMP (nous nous chargerons de la mise en page).

*Evitez absolument les fichiers PDF et les fichiers JPG comportant images et texte ...*

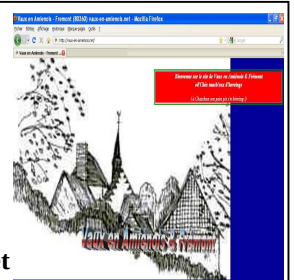
**Merci de votre collaboration.**

#### Site internet

**[www.vaux-en-amiennois.net](http://www.vaux-en-amiennois.net)**

Ce site est fait pour vous, aidez nous à le faire vivre et découvrir.

**Jocelyn NOURTIER**  
**[webmaster@vaux-en-amiennois.net](mailto:webmaster@vaux-en-amiennois.net)**





# Le coin du Maire



## Informations Municipales RAPPEL

La **décharge municipale est ouverte** le premier samedi du mois de 10 H à 12 H et sera tenue par Florent LAVISSE, notre employé municipal.

**Locations: Salle des Fêtes** (100 €), **Chapelle de Frémont** (75 €) uniquement aux habitants du village électricité en sus.

## Silence on se repose

Chacun de nous émet des bruits qui peuvent incommoder le voisinage. Les outils que nous employons sont facteurs de nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse et outils de bricolage).

Sachez qu'un **arrêté, pris le 04 février 1991**, par le préfet de Région de Picardie, réglemente l'usage de certains outils susceptibles, par leur intensité sonore, de causer une gêne pour le voisinage.

**Ainsi, les travaux bruyants ne peuvent être effectués qu'à certaines heures:**

**Du lundi au vendredi** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

**Le samedi** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**Les dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00

*L'application de cet arrêté dépend de la bonne intelligence de voisinage, il ne sera jamais utilisé si entre voisins on se respecte et communique.*

## CHOSSES PROMISES, CHOSSES DUES

Les deux communes associées de St VAST EN CHAUSSEE et VAUX EN AMIENOIS représentées par Mrs Marc VIGNOLLE et Daniel LELEU ont maintenant un haut-débit mis en place par SOMME NUMERIQUE et financé à hauteur de 170.000 € par notre communauté de communes BOCAGE-HALLUE.

Aidés par Mr Claude DEFLESSELLE et Christian MANABLE, nous avons, Marc VIGNOLLE et moi-même bataillé ferme pendant environ 3 ans pour bénéficier de cet outil qui est dorénavant nécessaire pour maintes raisons.

Avez-vous déjà effectué votre raccordement ? sinon, il n'est toujours pas trop tard, mais il faut malgré tout entrer en contact avec votre opérateur.

La restauration de notre Eglise poursuit son cours avec l'aide efficace de Mr Philippe VAQUETTE aidé des employés Jean-François et Florent. Artiste reconnu, Mr VAQUETTE effectue ces travaux avec des normes très strictes et dans les règles de l'art.

*Un grand merci à Philippe qui s'investit avec enthousiasme à cette restauration, ô combien nécessaire.*

Mairie

Permanence  
Mardi & Vendredi  
17H30/19 H



## Adresses mail

mairie.vaux-en-amiennois@laposte.net

mairie@vaux-en-amiennois.net

## Téléphone

03 22 51 99 19

## Fax

03 22 51 89 83



## Rappel

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques et ouvertes à tous les administrés.  
Votre présence est bienvenue, sous réserve de ne pas perturber le bon déroulement de la séance.





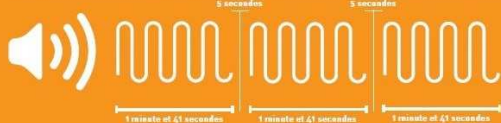
## L'alerte en cas d'accident industriel



Sirène = confinement

### 1 Début d'alerte

Il comporte trois sonneries montantes et descendantes de chacune une minute et quarante et une secondes.



### 2 Pendant l'alerte

Gardez votre calme et observez les mesures de **confinement** suivantes :

#### À FAIRE

1. ENFERMEZ-VOUS DANS LE BÂTIMENT LE PLUS PROCHE
2. BOUCHEZ TOUTES LES ARRIVÉES D'AIR, ARRÊTEZ LA VENTILATION ET LA CLIMATISATION
3. ÉCOUTEZ LA RADIO FRANCE BLEU PICARDIE 100.2 FM

#### À NE PAS FAIRE

4. N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE, ILS SONT PRIS EN CHARGE
5. NE TÉLÉPHONEZ QUE SI VOUS ÊTES EN DIFFICULTÉ

### 3 Fin d'alerte

Le signal de fin d'alerte correspond à une sonnerie monotone de 30 secondes.

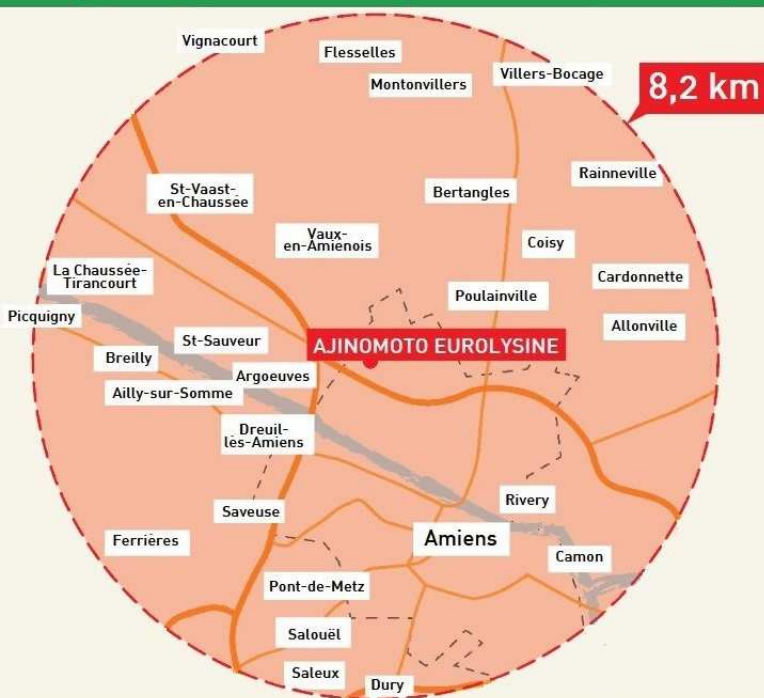


Les systèmes d'alerte sont testés tous les premiers mercredis de chaque mois, à 12h.



## Le Pourquoi de la sirène

### Le périmètre d'exposition au risque



## L'alerte et l'intervention des secours

En cas de sinistre qui s'étend à l'extérieur de l'usine, c'est le préfet, prévenu par l'industriel, qui coordonne l'ensemble des moyens d'intervention en mettant en œuvre le Plan particulier d'intervention (PPI) pour assurer la sécurité des populations et le retour à la normale.

En cas de danger, la population concernée est alertée par le déclenchement d'une **sirène**. La préfecture préviendra les médias (notamment France Bleu Picardie) et mobilisera, en lien avec ses partenaires et notamment Amiens Métropole, tous les moyens à disposition pour informer le public (appels téléphoniques par automates, réseaux sociaux...).

Pendant que les services de secours interviennent pour traiter l'accident à la source, les services de sécurité et les gestionnaires de voirie assurent le bouclage d'un **périmètre de sécurité** adapté et la mise en place de déviations routières.

### En cas d'alerte :

la consigne principale est le **confinement** : il faut s'enfermer dans le bâtiment le plus proche en bouchant toutes les arrivées d'air (arrêter la ventilation et la climatisation).

- S'informer auprès des médias locaux, notamment en écoutant la radio France Bleu Picardie (Amiens : 100.2 FM).
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école (ils sont pris en charge par leur école).
- Ne pas tenter de se rendre sur les lieux de l'incident (le périmètre est bouclé).
- Éviter de téléphoner, afin de ne pas saturer les réseaux.
- Ne sortir qu'en fin d'alerte, ou sur ordre d'évacuation.
- Garder son calme, les services de secours sont mobilisés.



# Réunions du Conseil municipal/

## Séance du 12 décembre 2014

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué le 05 décembre 2014, s'est réuni en séance ordinaire, le 07 novembre 2014, à 18 H 30 sous la présidence de Monsieur Daniel LELEU, maire.

Présents : Mme LEVERT

Ms. CAUSSIN, DENDELEUX, TARRATTE, BOIDIN, BRANDICOURT, GAMBIER, PREVOT,

Absents excusés : M. POUSSART donne pouvoir à M. GAMBIER

Mme CHANEL donne pouvoir à M. TARRATTE

### **FDE : Achat de l'énergie de l'éclairage public :**

Monsieur le Maire explique aux conseillers que la Fédération propose de régler l'achat d'énergie à la place de la commune, afin de pouvoir contrôler, à l'aide de ses outils informatiques, la bonne adéquation entre énergie nécessaire et énergie facturée et optimiser les contrats et réglages des armoires de commandes.

Pour gérer cet achat d'énergie et régler les factures, la Fédération demandera une contribution correspondante au montant des factures d'électricité payées par la Fédération pour les comptages affectés à l'éclairage de la commune, le recouvrement s'effectuant en deux fois par an à terme échu.

Ce système devrait permettre à la commune de réaliser 20 % d'économie d'énergie sur les factures annuelles.

Monsieur BOIDIN Philippe rappelle que la commune devait déjà faire des économies par rapport aux travaux d'enfouissements des réseaux, et ça n'a pas l'air d'être le cas.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une baisse d'intensité de 23 h à 06 h peut être demandée à la Fédération par la pose de variateurs, travaux pouvant être subventions. Le conseil municipal après en avoir débattu vote par 8 voix Pour et 3 Abstentions.

### **Vote définitif pour l'installation de la sirène d'alerte :**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers le sujet qui a été débattu lors de la réunion du 07 novembre, et indique qu'il a fait appeler à CEGELEC pour chiffrer les travaux si la sirène d'alerte devait être installée sur le bâtiment communal, CEGELEC nous a indiqué que le prix serait de plus de 10 000 euros, et que si l'Etat a fait une étude en proposant d'installant la sirène sur la salle des fêtes c'est qu'il y a une raison, de plus tous les frais d'installation sont pris en charge par l'Etat (10 000 euros) rets à la charge de la commune l'alimentation électrique soit 742 euros h.t., il est également rappelé que cette sirène pourra être utilisé pour signaler un avis de tempête. Après en avoir débattu le conseil municipal a délibéré par 4 abstentions 5 Pour et 2 Contre.

### **Présentation de devis pour l'achat d'un tracteur communal :**



Monsieur le Maire donne la parole aux conseillers qui ont pu obtenir différents devis afin d'expliquer chaque fonctionnalité et coût des tracteurs, après avoir entendu lectures des différents devis, Monsieur le maire demande à Monsieur GAMBIER Philippe s'il pourrait faire une synthèse de tous ces devis afin de mieux comprendre, et cela sera revu lors d'une prochaine réunion, Monsieur GAMBIER Philippe fait savoir qu'il préparera une synthèse simple et explicite.

Monsieur TARRATTE Sébastien fait savoir qu'il faut acheter un tracteur correctement équipé avec les conditions nécessaires pour les travaux divers qui seront réalisés par la commune, et penser à l'achat d'une lame de déneigement, Monsieur GAMBIER Philippe rétorque qu'il n'est pas nécessaire d'investir dans une lame de déneigement sachant la communauté de communes à la compétence voirie, s'ensuit un débat houleux et chacun reste sur ces opinions.

**Inscription pour le repas des aînés le 18 janvier et organisation pour la distribution des colis avant Noël :**

Monsieur le maire fait un tour de table afin de savoir qui sera présent au repas des Aînés, il prend note que Messieurs TARRATTE, DENDELEUX, GAMBIER, POUSSART, PREVOT, BRANDICOURT et Madame LEVERT seront présents et M. CAUSSIN sera également présent accompagné de son épouse, et réglera le repas à la commune.

Monsieur le Maire indique aux conseillers souhaitant distribuer les colis que ceux-ci seront à la mairie et classés par rue.

\* Monsieur GAMBIER Philippe fait part de sa surprise, en se rendant à la mairie, de voir un ordinateur portable, Monsieur TARRATTE Sébastien lui indique que ceci avait été évoqué lors de la réunion du budget, Monsieur GAMBIER Philippe rappelle que cela a peut-être été évoqué mais pas voté, et souhaiterait connaître le coût de celui-ci, Monsieur le maire précise que le coût d'achat s'élève à 1900 euros.

\* Monsieur GAMBIER Philippe fait également part de son étonnement quand aux cailloux qui ont été mis dans le chemin ou habite M. et Mme DELANCHY, étant donné qu'une réunion de la commission voirie avait été programmée et que ce sujet n'a pas été évoqué, il précise qu'il aurait été préférable que l'on en parle afin de voir les autres besoins.

\* Monsieur BOIDIN Philippe fait remarquer que le talus devant la propriété de M. et Mme LEREDDE s'abîme et qu'il serait bien de faire quelque chose afin que celui-ci ne se détériore pas de plus en plus, Monsieur TARRATTE Sébastien indique que M. SELLIER Mickaël est venu en mairie en discuter et s'est engagé à faire le nécessaire.

Fin de séance : 19 h 50.

## Séance du 23 janvier 2015

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué le 16 janvier 2015, s'est réuni en séance ordinaire, le 23 janvier 2015, à 18 H 30 sous la présidence de Monsieur Daniel LELEU, maire.

Présents : Mme CHANEL

Ms. CAUSSIN, DENDELEUX, TARRATTE, BOIDIN, GAMBIER, PREVOT,

Absents excusés : M. POUSSART donne pouvoir à M. GAMBIER

M. BRANDICOURT donne pouvoir à M. DENDELEUX

Mme LEVERT donne pouvoir à Mme CHANEL

### Choix de l'achat du tracteur :

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'ils ont eus en même temps que la convocation un récapitulatif des différents devis concernant des tracteurs qui ont été lus lors de la dernière réunion du conseil municipal, Monsieur le Maire propose un tour de table afin que chaque conseiller donne son vote pour l'acquisition d'un nouveau tracteur communal, après en avoir fait le tour il est donc décidé par 7 voix pour, l'acquisition du tracteur de Monsieur ROUSSEAU, pour un montant de 16 990 euros et par 4 voix pour l'acquisition du tracteur des Etablissement Ancelin pour un montant de 21 500 euros,

Le choix final du tracteur est donc le tracteur de Monsieur ROUSSEAU domicilié à Rainneville, pour un montant de 16 990 euros.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le vieux tracteur sera mis en vente et se charge de la transaction.

### Stage d'artificier C4-N1 :

Monsieur le Maire informe les conseillers que les employés ne peuvent plus lancer les feux d'artifice sans avoir auparavant suivi une formation, cette formation peut se faire par le biais de Vano-Thiévet à Haute Visée les Doullens pour un montant de 350 euros TTC par agent, après en avoir délibéré, les conseillers sont favorables à cette formation d'artificier.

### Procédure de bien vacant sans maître :

Monsieur le Maire indique aux conseillers qu'une parcelle située à Frémont entretenu par la commune depuis des années et un bien vacant sans maître, et qu'il est nécessaire d'appliquer la procédure de bien vacant, qui s'établit comme suit, la commune doit prendre un premier arrêté constatant les conditions d'un bien présumé sans maître avec publication, ensuite une délibération du conseil municipal avant la fin du délai des 6 mois depuis le premier arrêté, et pour finir un arrêté constatant l'entrée du bien dans le patrimoine de la commune, suite à cette procédure le notaire communal déposera ces pièces au service de la publicité foncière et faire assurer la publication du bien.

Les conseillers après avoir entendu la procédure de reprise de ce bien vacant sont favorables à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé vers 19 h 10, Monsieur le Maire donne la parole aux conseillers qui souhaitent s'exprimer. Il est à noter qu'il n'y avait pas de questions diverses à l'ordre du jour.



## Séance du 09 avril 2015

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué le 03 avril 2015, s'est réuni en séance ordinaire, le 09 avril 2015, à 19 H 00 sous la présidence de Monsieur Daniel LELEU, maire.

Présents : Mme LEVERT

Ms. CAUSSIN, DENDELEUX, BRANDICOURT, POUSSART, BOIDIN, GAMBIER, PREVOT,

Absents excusés : M. BOIDIN donne pouvoir à M. PREVOT

M. TARRATTE donne pouvoir à M. LELEU

Absente excusée : Mme CHANEL

### **1 – Document Unique des risques professionnels :**

Monsieur le Maire informe les conseillers de la nécessité de prendre une délibération concernant l'adhésion au groupement de commandes pour la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels auprès du Centre de Gestion. Les conseillers après avoir entendu Monsieur le Maire sont favorables à l'adhésion auprès du Centre de Gestion d'Amiens afin que celui-ci réalise le Document Unique d'Evaluation des Risque Professionnels et autorise celui-ci à signer tout document relatif à cette adhésion.

2 - Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de prendre une délibération et de signer une convention qui aura pour objet de définir les termes et préciser les conditions du partenariat entre la société et la commune de Vaux en Amiénois, afin de fixer le tarif ainsi que l'espace de vente d'emplacement publicitaire dans le journal communal,

Il est proposé de fixer le tarif à 100 euros annuel pour une publication de 3 à 4 numéros, pour un emplacement dans le journal communal.

Les conseillers après avoir entendu Monsieur le Maire, sont favorables au principe de cette convention entre la société et la commune de Vaux en Amiénois pour les emplacements publicitaires dans le journal communal.

Fin de séance : 19 h 30.





# Budget communal

**RAPPEL**

## Etude du budget de la commune de Vaux-en-amiénois Ratios d'analyse sur le budget réalisé 2013 par habitant

Population en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012 : 434 habitants

| <b>Ratios d'analyse</b>            | <b>Moyenne France<br/>des communes<br/>de moins de 500<br/>habitants</b> | <b>Vaux en amiénois</b> |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Charges de personnel               | 217 euros / habitant                                                     | 187                     |
| Charges à caractère général        | 367                                                                      | 169                     |
| Dépenses réelles de fonctionnement | 857                                                                      | 622                     |
| Dépenses réelles totales           | 1806                                                                     | 1076                    |
| Autres charges de gestion courante | 196                                                                      | 170                     |
| Charges d'intérêt                  | 21                                                                       | 31                      |
| Recettes réelles de fonctionnement | 742                                                                      | 883                     |
| Impôts et taxes                    | 328                                                                      | 361                     |
| Impôts locaux                      | 234                                                                      | 275                     |
| DGF                                | 202                                                                      | 169                     |
| Dépenses réelles d'investissement  | 948                                                                      | 454                     |
| Remboursement de la dette          | 66                                                                       | 30                      |



Source INSEE 31 janvier 2013

**INSEE**



# la Charrue

*Souvenir d'un temps pas si lointain !!!*

La charrue, cadeau de M. Eric FONTAINE.  
Restaurée par Jean François et Florent.



Le personnel communal en pleine préparation.



Résultat final emprunt de nostalgie.

Photos 4 juin 2015 Jocelyn NOURTIER





## JOURNEE DU 11 OCTOBRE 2015

A l'initiative de mesdames Chantal PATTE, Annick DUBAS et monsieur Michel CARRE qui ont programmé une messe le 11 octobre 2015 pour rendre hommage aux soldats australiens, anglais et français enterrés dans notre cimetière lors de la première guerre mondiale.

Le Conseil municipal, auquel s'est associé le club des Val'Heureux a mis au point une journée du SOUVENIR à l'intention de nos soldats et des soldats alliés qui ont perdu la vie lors de ce conflit meurtrier qu'a été la première guerre mondiale.

Vous trouverez dans ce TAMBOUR le programme complet de cette journée qui ne devrait pas vous laisser indifférents.

Tous les objets de la première guerre mondiale en votre possession seront les bienvenus et compléteront ainsi mes objets prêtés par le musée d'Albert, de façon à ce que nous puissions présenter ce jour là, dans la salle des fêtes, un musée éphémère d'une journée.

Le Maire  
Daniel Leleu

### Info

Le terrain de la Cavée ne sera désormais ouvert au public que le 1er samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00. sous la responsabilité de Florent LAVISSE.

Le nombre grandissant de demandes exceptionnelles, jusqu'alors toujours accordées, nous oblige à prendre cette décision.

Pour rappel, la déchèterie de Flesselles est désormais fonctionnelle depuis plus d'un an et accepte les branchages pratiquement chaque jour de la semaine.

Aucune dérogation ne pourra être accordée.



# CENTENAIRE Guerre 1914-1918

PAROISSE ST ANTOINE  
DU BOCAGE

ACPG/CATM  
VILLERS BOCAGE

Vous prient d'assister à la Messe

du 11 octobre 2015

En l'église de VAUX en AMIENOIS

Nous prions spécialement pour tous les soldats décédés aux combats durant la Grande Guerre 14-18 avec la participation de l'Association des Anciens Combattants de VILLERS BOCAGE.

Cette invitation s'adresse à tous les Valoises et Valois

## Commémoration



**André Jérôme LEMAIRE**  
Né en 1894, fils de Joachim Alfred et  
Albertine Philomène GAMBIER  
soldat du 128<sup>e</sup> d'Infanterie  
mort pour la France  
entre Beuséjour et Wargelmoulin (Mame)  
le 4 février 1917  
(Cimetière de Vaux en Amiénois)

VAUX-EN-AMIÉNOIS

**Commémoration**  
Guerre 1914-1918  
VAUX en AMIENOIS  
11 Octobre 2015



VAUX-EN-AMIÉNOIS



## Le Programme

10H45

Messe en l'église Saint Firmin de Vaux en Amiénois.

Présence de porte drapeaux, accompagnement musical fanfare de Flesselles.

12H15

Recueillement au Monument aux Morts.  
Discours, Marseillaise.

12H45

Procession et recueillement au cimetière militaire de Vaux.

Dépôt de gerbes, hymnes nationaux Anglais et Australien, accompagné d'un Pipe Band.

Retour à la salle des Fêtes avec apéritif du souvenir.

*Possibilité de restauration sur place.*

Exposition continue d'objets, uniformes  
et documents d'époque, diaporamas,  
films ...

Clôture à 18H.

Merci de nous confier vos documents et objets de cette période.  
Il est bien entendu que ces éléments vous seront restitués en fin d'exposition.  
Merci de votre aide.



# Cérémonie du 8 mai



La commémoration de l'armistice du 8-Mai 1945, qui signait la fin de la Seconde Guerre mondiale, a eu lieu vendredi, devant le monument aux morts, place de l'église en présence de monsieur Michel CARRE, porte drapeau.

Après que le maire ait lu son discours, des enfants ont déposé une gerbe au pied du monument.





## Résultats d'éligibilité pour le numéro 0322519919

### Caractéristiques de votre ligne ADSL

- Code NRA : **80782VUM**
- NRA (commutateur local) : **VAUX AMIÉNOIS**
- Distance vous séparant du central : **54 m**
- Taux d'atténuation : **0.716 dB**
- Etat de la ligne : **Actif**
- Débit ADSL (*estimation*) : **8 Mbps**
- Débit ADSL2+ (*estimation*) : **20 Mbps**



Le débit offert par la fibre optique permet d'utiliser divers services multimédias simultanément. Vous pouvez regarder la télévision en haute définition tout en téléchargeant des vidéos en un clin d'œil, jouer en ligne, communiquer en visioconférence, en simultané sur un ou plusieurs postes du foyer (ordinateurs, téléviseurs, tablettes graphiques)... et ce avec des délais de réponse ultracourts.



**Attention, ce n'est pas automatique !**

Il reste cependant une démarche à réaliser : contacter votre opérateur pour vous donner accès au service.



## UN HABITANT DE FREMONT DANS L'AVENTURE DU 18eme 4L TROPHY.

Le 4L Trophy, raid Automobile Humanitaire créé en 1997 par Jean-Jacques REY s'est déroulé du 19 Février au 01 Mars 2015. Antoine CHOTEAU, étudiant en Licence gestion management à l'IAE d'Amiens en a pris le départ : « Ayant participé l'an dernier, dans un projet d'étude, à la recherche de sponsors pour un autre équipage d'étudiants de l'IUT TC d'Amiens, j'ai à mon tour tenté l'inoubliable aventure du 4L Trophy en compagnie de ma cousine Leïla, étudiante en BTS communication. Nous avons ainsi formé l'équipage n°1198 que nous avons baptisé « Picard'Oc » (mélange de nos 2 régions, Picardie et Languedoc Roussillon). Le but est de parcourir 6 000 kilomètres au Maroc afin d'amener des dons, du matériel scolaire et sportif à l'ASSOCIATION « LES ENFANTS DU DESERT » qui les redistribue aux enfants marocains défavorisés.

Cette année en plus des dons scolaires, c'est plus de 18 132,49 euros qui ont été collectés, rendant possible ainsi la création de deux nouvelles salles de classe d'ici 2016. **"Donner c'est aimer, aimer c'est vivre"**.

Nous avons apporté 3 cartables remplis de fournitures scolaires neuves, et des denrées alimentaires, la remise des dons a été, pour nous, un grand moment de joie et de fierté car ce qui est le plus difficile dans la préparation de notre participation a justement été d'obtenir des fonds de généreux donateurs et sponsors pour pouvoir financer notre projet. Mais nous y sommes arrivés !

Le village départ était à BIARRITZ et il nous a fallu rejoindre Algéciras au sud de l'Espagne, prendre le bateau et débarquer à TANGER avant de nous élancer sur les routes et pistes marocaines.



Au programme de ce raid, un périple de 10 jours, combinant courses d'orientation avec carte et boussole et étapes marathon avec conduite sur route, sur piste, ainsi que dans les dunes.

« Ce raid restera gravé à jamais dans nos souvenirs, nous y avons presque tout vécu, une nuit mémorable au bivouac de Boulajoul au pied de L'Atlas par -15°C dans la tente sous la neige, des paysages à couper le souffle aux alentours des dunes de Merzoug ou la chaleur avoisinait les 25-30°C, cette communion avec la nature dans le désert avec du sable et des 4L à perte de vue...



Cette aventure est une véritable révélation sur le plan humain, par rapport à l'hospitalité de la population Marocaine, mais aussi au niveau de la solidarité et de l'entraide entre participants venus des 4 coins de l'Europe (1 300 équipes) !







Au final, nous terminons à la 318<sup>ème</sup> place du classement général. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui nous ont soutenus et permis de participer au 4L Trophy, notamment nos merveilleux sponsors que sont : Carole et Patrice FAVIOT (Agencement FAVIOT Patrice) et Cédric BELLEGUEULLE (Optique BELLEGUEULLE) et GROUPAMA qui ont contribué pendant 2 ans à la réalisation de ce projet, mais aussi « LIBERTY AUTO, Styl'Bijoux Création, SARL VERBEKE et Fils, la Caisse d'Epargne de Picardie, BOUFFEL TP SARL, le Cinéma Pathé Cap Sud Avignon, l'UPJV, le Lycée Sacré Cœur d'AMIENS, ERA IMMO et XL GYM ...».

Mention toute particulière à nos établissements respectifs : L'IAE d'AMIENS et le Lycée Notre Dame de MENDE» qui nous ont aidés financièrement et nous ont encouragés à participer à cette aventure extraordinaire.

Un grand merci à ma famille qui a tout fait pour rendre mon projet réalisable, et m'a aussi été d'un grand secours dans la préparation du véhicule.

**Antoine CHOTEAU**







La commission chargée d'établir le cahier des charges et de délivrer les diplômes des villages fleuris a choisi notre village pour effectuer le 1er juillet une formation ayant pour thème : la biodiversité. Une fois de plus, notre village est cité en exemple. Nous devons maintenir nos efforts, voire les intensifier pour préserver notre cadre de vie !

### **Maison fleuries : Inscription avant le 10 Juillet**

Somme Tourisme propose aux habitants qui le souhaitent, après avoir accordé deux fleurs à la commune, de s'inscrire au concours des maisons fleuries. Ne seront prises en considération que les maisons ou les jardins visibles de la rue. Les propriétés entourées de murs ou de haies et celles situées au fond d'une ruelle ou d'une impasse ne pourront être retenues.

### **RAPPELS**

Nous vous demandons de ne pas déposer de poubelles, sacs en plastique ou encombrants à côté du container à verre. Que du verre dans les container. Il est important pour le confort de tous de respecter cet endroit.

---

Sortir son chien est indispensable, mais penser aux employés communaux qui nettoient les massifs et les trottoirs est tout aussi important. Se munir d'un petit sac en plastique est sûrement une bonne idée pour garder propre notre environnement.

---

L'été approche : Merci de penser à ne pas gêner les moissonneuses avec vos véhicules et de les rentrer au maximum dans vos cours.



# Les porte-drapeaux de Vaux-en-Amiénois



**Emile QUINT** né en 1903, décédé en 1969

**Jean DEVILLERS** né en 1907, décédé en 1987  
Mobilisé à la guerre 1940-1945  
Et prisonnier de cette guerre par les nazis.

**Jean THILLOY** né en 1940, décédé en 1985  
Ancien combattant de la guerre d'Algérie  
Militaire dans les commandos de l'air.

**Noël DENIS** né en 1936, décédé en 2009  
Ancien combattant de la guerre d'Algérie.



**Michel CARRE** né en 1940  
Ancien combattant de la guerre d'Algérie  
Au premier régiment de chasseurs parachutistes  
Porte-drapeaux depuis 2005.

**Jean-Claude GUEPIN** né en 1948, suppléant de Michel  
CARRE  
Soldat du 2<sup>ème</sup> régiment parachutiste infanterie  
De marine aéroportée

**Le drapeau actuel date de 1977**

**Michel CARRE**



# Naissances

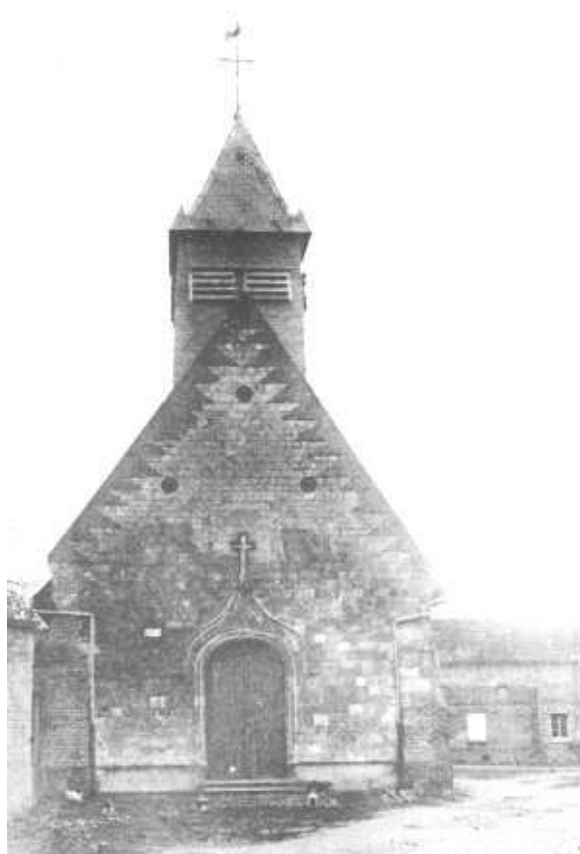
Augustin COURTIN le 06 Avril 2015  
Emmy DEVAUCHELLE le 22 Septembre 2014  
Rose LAURENT le 5 Avril 2014

# Mariage

Stéphane THILLOY et Céline GAMAIN le 24 Avril 2015

# Décès

Claude EVRARD le 28 Janvier 2015  
Jonathan JUGEZ le 10 Mars 2015

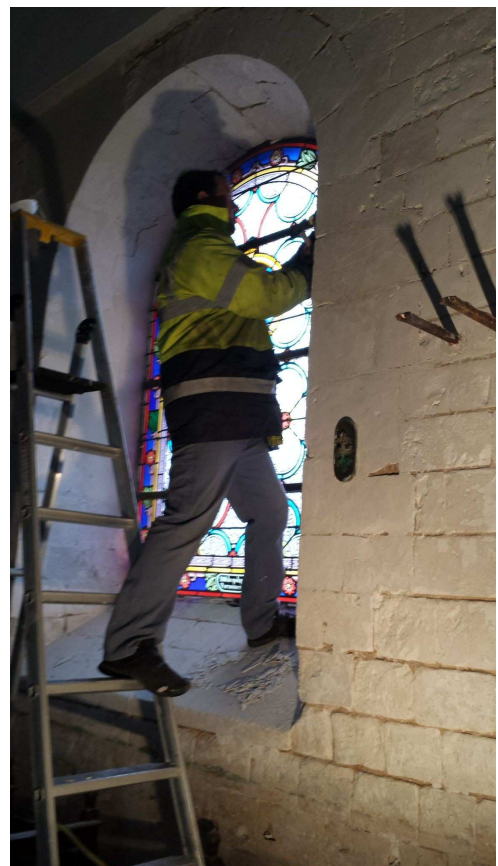


# La restauration de l'église



La pierre est abîmée, usée ou rongée par l'humidité. C'est ce qu'a révélé la dépose des boiseries.

Sur les conseils de monsieur Philippe VAQUETTE, les employés communaux s'affairent. Burin ou spatule à la main ils remettent à nu le mur et font doucement réapparaître la pierre d'origine pour la laisser respirer. Le mur intérieur côté sud est terminé. Nous avons découvert une petite niche, la signature d'un restaurateur du XVIIIe siècle, les restes d'un blason coloré... Prochaine étape : les joints. Ils seront refaits à la chaux dans les règles de l'art !





# va bon train



Mais ne vous inquiétez pas, les cérémonies peuvent se tenir tout à fait normalement, L'église est nettoyée pour les offices, les bancs ont été cirés et le plancher nourri et traité avec une huile spéciale.

Certes il reste beaucoup de travail mais le résultat est au rendez-vous grâce aussi à la passion de Philippe VAQUETTE qui a suscité un engouement chez Jean-François et Florent.

Alain CAUSSIN



# Honneur au Champion



Le 23 Mai 2015 a eu lieu le Tournoi de Longueau, tournoi de judo à l'échelle régionale qui est organisé tout les ans par le Judo Club de Longueau.

Grégor BRANDICOURT, portant les couleurs du Judo Club Villers Bocage, s'est illustré en remportant ce tournoi pour la 2ème année consécutive dans la catégorie des -73Kg en sortant vainqueur de ses 5 combats.



# Le coin du " Club des Val'Heureux "

## VOYAGE EN ITALIE DU 26 AU 29 AVRIL 2015

C'était certainement la première fois qu'une association de notre village organisait un voyage de 4 jours en dehors de nos frontières.

Quarante deux personnes ont participé à ce beau voyage qui s'est déroulé dans une ambiance festive et on peut le dire fraternelle.

Pour certains d'entre nous ,c'était probablement un baptême de l'air et les impressions recueillies à la fin du séjour laissaient entendre que le plaisir de voler dans un BOEING 320 de 189 places était vraiment réel et finalement fort confortable.

Nous avons été logés à l'hôtel ESTENSE (coté 3 étoiles supérieur) tenu par Mr Walter TONIELLI et son fils Ricardo qui gèrent de main de maître leur établissement réputé aussi bien en Italie qu'à l'étranger.

Située sur la côte Adriatique, Gattéo Mare la station balnéaire où nous étions se trouve à proximité de Rimini et possède la plage de sable fin la plus longue d'Europe, soit 22 kms.

Le premier jour ,nous avons parcouru le marché typique italien de la station puis l'après-midi nous avons visité SAN MARINO, la plus petite et plus ancienne république du monde dont le sommet ,le mont TITAN, culmine à 750 m d'altitude. En préalable à cette excursion le club avait offert un apéritif à tout le groupe sur la plage privée de CAESAR, moment agréable qui fut fort apprécié.

Le lendemain matin ,réveil à 5h30 puis départ en bus jusqu'au port de CHIOGGIA, situé à 50 km de Venise où nous avons embarqué pour longer la lagune pendant 1h30 environ avant de débarquer à proximité de la Place SAN MARCO.

La matinée fut consacrée à la visite de la vieille ville de VENISE en partant de la place SAN MARCO où se trouvent le palais des Doges ,le Campanile, la basilique San Marco et la Tour de l'Horloge pour nous rendre ensuite au Pont Rialto ,quartier commercial typique de la ville de Venise.

Puis vint l'heure du shopping où chacun pouvait admirer les merveilleux palais de la cité historique.



Et cerise sur le gâteau nous avons assisté au tournage d'un film qui sortira en 2016 avec comme acteurs principaux ,TOM HANKS et OMAR SY. Certains d'entre nous ont eu la chance d'être photographiés en leur compagnie.

Le dernier jour de notre périple était consacré à la visite du Parc de l'Italie Miniature qui représente les principaux monuments et les principales curiosités de la péninsule italienne.

De retour à l'hôtel pour déguster le dernier déjeuner nous avons pris le chemin du retour à destination de l'aéroport Marconi de BOLOGNE pour un vol d'une durée de 1h45.

Nul doute que tous les adhérents du Club des VAL HEUREUX ont apprécié ce voyage placé sous le signe de l'amitié.

François PETIT







LE GRAND CANAL VU DU PONT RIALTO



L'ITALIE MINIATURE - LE COLISEE A ROME - EN ARRIERE PLAN LA PLACE ST PIERRE DE ROME



LE PONT DES SOUPIRS





# La Frémontoise

## *Petit côté floral*

Il y a quelques temps, le village obtenait « deux fleurs » .

La Frémontoise a voulu s'associer à ce beau défi des villages fleuris.

Avec l'aide des enfants qui le souhaitent, Bernard et Sébastien ont planté à l'automne 700 bulbes aux entrées du hameau et autour de l'abribus.

Après avoir dormi tout l'hiver, les jonquilles, narcisses, tulipes et autres ont apporté une touche de couleurs et un plaisir pour les yeux.

Pour Pâques, quelques lapins blancs, trop curieux, sans doute, sont venus profiter de la bonne odeur des fleurs.

Notre but est simplement d'enrichir le hameau et nous sommes contents d'avoir contribué à l'embellissement du village.

Nous avons également été sensible aux nombreux messages d'encouragement que nous avons reçu des habitants de Vaux et Frémont.



## *Journée de Pétanque*

Il faisait glacial le matin lorsque nous avons dressé les tables mais petit à petit, le soleil est venu nous réchauffer.

Les acteurs de cette journée, soit 12 équipes de deux personnes sont entrées en action, dans la joie, la bonne humeur et le sens de la compétition .



Un « temps pause » a permis à chacun, participants et amis, de venir partager le verre de l'amitié et de se restaurer auprès d'un bon barbecue avant de reprendre le jeu ....d'autres, au contraire ont choisi de se dorer au soleil....comme quoi, chacun peut participer à sa manière !!!

A la fin de cette journée, bien agréable, chaque joueur est reparti avec son lot .

Nous espérons donc vous retrouver l'année prochaine pour faire vivre à nouveau ce « boulodrome »

## **Rappel**

### *Café Déco*

La prochaine séance de l'atelier « café déco » reprendra le deuxième samedi du mois de septembre en la salle des fêtes de Frémont à 14 heures.

L'atelier est ouvert à toute personne aimant les activités manuelles , sensible aux différentes techniques de broderie, cartonnage, tissage, décoration de Noël, travail de bois.....autre.....tout est possible !





# Apéro du

Ce dimanche avait lieu « l'apéro du village » organisé par la Frémontoise.

Une soixantaine de joyeux convives se sont rassemblés autour d'une sangria pendant que Monsieur le cochon peaufinait son « bronzage » grâce aux soins attentifs des « chefs cuistots ».

Pour accompagner la dégustation, chacun avait ramené salades ou délicieux desserts.

Après le repas, une tombola s'est organisée, ou chacun a pu gagner un lot dont un lapin

« kangourou »,partit couler des jours heureux dans sa famille d'adoption.

C'est dans une joyeuse ambiance que s'est déroulée la journée, permettant de resserrer les liens entre les personnes dont près de 40 sont restées le soir pour poursuivre les festivités !!

Merci à tous, cuisiniers, animateurs, participants qui avez fait de cette journée un moment exceptionnel





# village



# *le 14 juillet 2015* *à VAUX EN AMIENOIS*

## **LE 14 JUILLET 2015**

11h00 Commémoration au monuments aux morts

12h30 Repas sous chapiteau

Melon au porto et jambon fumé  
Cochon de lait à la broche  
Pommes de terre au barbecue  
Fromages - Tarte - Café

L'après-midi : Jeux divers gratuits

19h00 Rebond de la fête.  
La fête continue autour d'un nouveau repas  
convivial

## **TARIF**

ADULTES : 16 euros pour la journée

ENFANTS : 9 euros pour la journée  
( jusqu'à 12 ans)

NB : les boissons ne sont pas comprises  
dans le tarif

## **LE 13 JUILLET 2015**

### **FEU D'ARTIFICE A LA GAVÉE**

21h30 Rendez-vous sur la place du village

22h00 Départ du cortège

22h30 Feu d'artifice

Afin d'assurer l'intendance de  
ce 14 juillet 2015, il faut  
**NECESSAIREMENT** remettre le  
coupon-réponse accompagné de  
votre règlement à l'ordre du Club  
des Val'Heureux **POUR LE 5 JUILLET**  
(délai de rigueur) à l'adresse du  
Président du Club :

François PETIT  
9 rue des Routieux  
80260 VAUX EN AMIENOIS

## **COUPON -REPONSE A RETOURNER AVANT LE 5 JUILLET 2015 DERNIER DELAI**

A l'adresse suivante : François PETIT ,9 rue des Routieux 80260 VAUX EN AMIENOIS  
accompagné de votre règlement à l'ordre du Club des Val'Heureux

Mr. Mme. (Nom,Prénom)

N° Tél :

Adresse

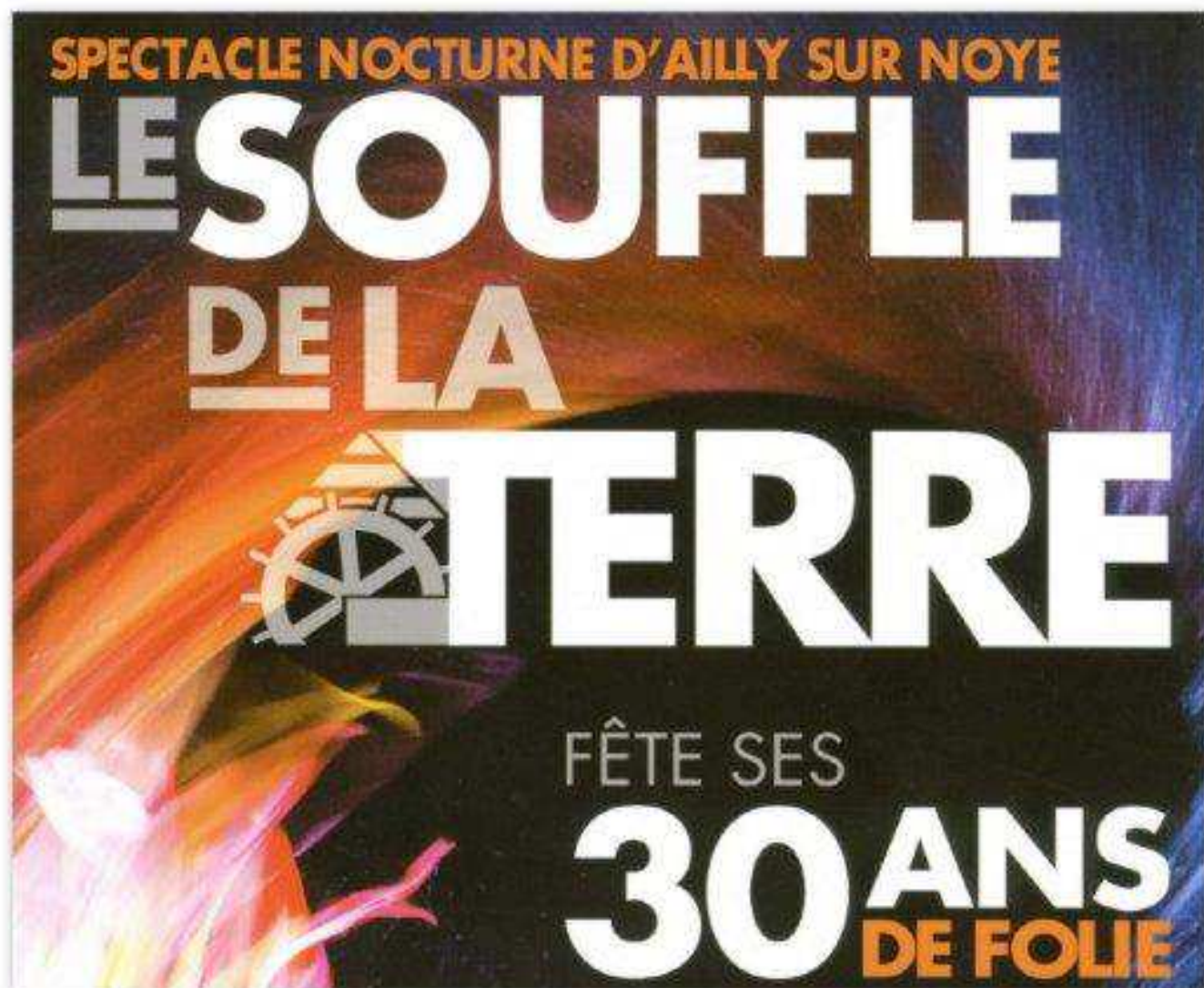
Adultes X 16 euros

Enfants X 9 euros

**ATTENTION : après le 5 juillet 2015 plus aucune inscription ne pourra être acceptée**







## *Le Club des Val'Heureux*

*propose à ses adhérents le samedi 5 septembre 2015*

- le voyage en autocar de luxe
- la visite guidée des coulisses
- le repas , boissons comprises
- le nouveau spectacle "LE SOUFFLE DE LA TERRE"

**Départ de Vaux en Amiénois à 17h00**  
**Retour à Vaux en Amiénois vers minuit**

**PRIX TOUT COMPRIS : 49 euros**

*Remise de 15 euros pour les enfants de moins de 12 ans*

*inscriptions et renseignements: Petit François 9 rue des Routieux 80260 VAUX EN AMIENOIS*

*les inscriptions ne seront valables qu'accompagnés du règlement à l'ordre du Club des Val'Heureux*





Tennis Club



Flessellois

# Portes Ouvertes

**Samedi 20 juin 2015**

**De 10 heures à 17 heures**

Renseignements

Inscription / Réinscription

Possibilité d'essayer l'activité

**RDV à la Maison du Tennis**



ou sur [www.tcflessellois.com](http://www.tcflessellois.com)



# Le FOOT !!!

**NOMBRE DE LICENCIES CETTE SAISON : 239 POUR 19 EQUIPES**

**horaire d'entrainement des jeunes**

**U6 u7 de 13H45 A 15H15**

**U8 U9 DE 13H45 A 15H15**

**U10 U11 13H45 A 15H30**

**POUR LES AUTRES CATEGORIES C'EST EN FONCTION DES FUTURS COACHS  
( DE U12 A U18 )**

**REPRISE DES ENTRAINEMENTS SAISON 2015/2016 LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE**

**SIGNATURE DES LICENCES POUR LA PROCHAINE SAISON :**

**LE 19 JUIN A 17H00**

**LE 03 JUILLET A 17H00**

**LE 24 JUILLET A 17H00**

**LE 21 AOÛT A 17H00**

**LE 28 AOÛT A 17H00**

**PRIX DE LA LICENCE : 75 EUROS**

## **SISCO - VAUX - SAINT VAST**

**Année 2014-2015**

Les membres du SISCO se joignent à moi pour remercier tous les corps de métier qui ont participé activement chaque jour de la semaine de 15 H 30 à 16 H 30 à la mise en place des T A P (temps d'activités périscolaires).

De l'avis général, des parents et des enfants, les activités proposées présentaient un intérêt certain et de plus étaient très variées et complémentaires.

Les enseignants ont donné 1 H par semaine de leur temps d'enseignement, les deux animateurs du club de Football d'Ailly-sur-Somme ont rempli au niveau sportif la mission qui leur était confiée.

Audrey DARRAS et Florent LAVISSE ont également contribué à la réussite des T A P.

Cependant, nous tenons à remercier chaleureusement : Ingrid THILLOY, Sylvie SEUL et Sylvie MARCHAL qui ont bénévolement assuré leurs activités 4 H par semaine avec enthousiasme et savoir-faire.

Encore une fois, un grand merci à vous tous et bonnes vacances d'été.

Amicalement

Le Président : Daniel LELEU



# Le coin des motards



Finally la moto n'est sûrement qu'un bon prétexte pour se retrouver entre amis.

Ce midi : Moules frites







Saint- Valery :  
une des plus belle  
baies du monde

Visite des remparts et de la  
vieille ville sous un temps  
estival



# Une école

Cette année les inscriptions à l'école pour les nouveaux élèves se fera lors de la journée porte ouverte le 30 mai de 10 h à 12 h.



Nous organiserons la kermesse de notre RPI le 19 juin à partir de 17h30. Ce sera l'occasion de découvrir le spectacle que les 4 classes ont préparé. Les enfants pourront participer à des jeux et nous terminerons cette soirée par un repas. Nous vous invitons à y venir nombreux.



Les classes de GS-CP et CE1-CE2 sont parties visiter le Musée du Quai Branly à Paris. Ils y ont découvert les arts Africains.

Ils en ont profité pour aller voir la tour Eiffel.





# Bien dynamique !

## La classe de neige à Sainte Enemie.

Les CM1-CM2 sont partis en classe de découverte à Sainte Enemie en Lozère.

Cela a été une merveilleuse semaine où nous avons été à la découverte de la Lozère et d'activité de pleine nature. Nous avons appris beaucoup de chose sur la vie en montagne et la formation du Massif Central.

En Spéléo nous avons exploré des grottes et observé le travail de l'eau sur la roche. C'est elle qui creuse ces cavités et qui forme les stalactites et les stalagmites. Comme pour les Alpes, le Massif Central est constitué de roches sédimentaires qui se sont formées au fond de la mer. A une altitude de 700 mètres, c'est étonnant. Nous avons ainsi rampé sur des centaines de fossiles de coquillages au fond de cette grotte.



La Lozère est le département le moins peuplé de France avec 73 000 habitants. Il est constitué de grands plateaux calcaires nommés « Causses » séparés par les profondes Gorges du Tarn. Nous sommes partis à la découverte du Causse de Sauveterre. Ils sont surnommés les déserts de France car il y a moins de 1 habitant au km<sup>2</sup>. Les habitations sont construites exclusivement avec de pierres calcaires que l'on trouve sur ces causses.

Nous avons également pratiqué l'escalade pour apprendre à gérer les risques et construire la notion de sécurité.



Nous avons descendu les Gorges du Tarn en Canoë. Nous avons découvert les magnifiques villages médiévaux dont Sainte Enemie qui est classé parmi les 20 plus beaux villages de France.





# Merci à nos Annonceurs

**PRESTIGE EUROPE EVASION**




**80136 RIVERY**

Tél.: 03 22 72 13 65 / PORT: 06 20 05 30 20

transport.voyageur@devisp2e.fr



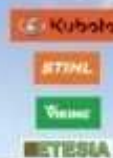
**J.C. Auto**

919 Rte Nationale 80450 Petit Camon

Tél. 03 22 93 07 95

**Loxagri**  
Espace vert

Matériels et équipements d'entretien



**DÉCOUVREZ NOS OFFRES SPÉCIALES SUR :**

**www.loxagri.fr**

**80 ABBEVILLE**

T. 03 22 25 91 93

**BTPM** Bruno BOUFFLET

**RÉCUPÉRATION EAUX PLUVIALES** 288, quai de la Somme  
80000 AMIENS  
Tél./Fax : 03 22 39 33 71  
06 17 22 82 20

**Bâtiment**  
**Terrassement, assainissement**  
**Pavage et enrobé**  
**Maçonnerie, aménagement pavillon**  
LOCATION TRACTOPELLE



**Optique Bellegueulle**  
Votre opticien près de chez vous...

**FLESSELLES**  
Ccial NETTO

03 22 91 19 34  
flesselles@bellegueulle.net

Ouvert du Mardi au Samedi  
9H30 - 12H30  
14H - 19H  
Fermeture 18H le Samedi

**BOISSONS AMIENOISES S.A.R.L.**

Bières — Eaux minérales — vins  
**LIVRAISON A DOMICILE**  
TEL : 03 22 89 32 10

466 av 14 Juillet 1789 80000 AMIENS

**Netto**  
HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE\*

RD 933 - 80260 FLESSELLES

Ouvert 7 jours / 7  
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h15 et de 14h30 à 19h30  
Le vendredi et le samedi de 9h00 à 19h30  
Le dimanche de 9h00 à 12h00

**03 22 93 47 63**

**AFP**

BAINS, CUISINE, PLACARD, PARQUET, BUANDERIE ...

**Vos projets nous inspirent**

- Conception, dépose et pose de votre installation
- Sanitaire, carrelage, faïence, électricité, plomberie ...
- Conception standard ou sur mesure,
- Handibat

Agencement Faviot Patrice  
VAUX EN AMIENOIS  
TEL/FAX 03.22.40.41.67  
MOBILE 06.20.72.71.58  
faviot.patrice@orange.fr  
www.agencement-faviot.fr




Merci de privilégier nos annonceurs chez qui le meilleur accueil vous sera réservé.



<http://vaux-en-amiennois.net>

[mairie-vaux-en-amiennois@laposte.net](mailto:mairie-vaux-en-amiennois@laposte.net)

© Le Tambour de Vaux et Frémont  
Ne pas jeter sur la voie publique  
I.P.N.S.

